



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sommet Afrique-France

Question au Gouvernement n° 4385

Texte de la question

SOMMET AFRIQUE-FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Sira Sylla.

Mme Sira Sylla. Vendredi dernier s'est tenu à Montpellier le nouveau sommet Afrique-France ; sommet inédit, historique...

M. Fabien Di Filippo. Arrêtez !

Mme Sira Sylla. ...en ce qu'il est désormais le sommet du Président de la République française avec les sociétés civiles et les diasporas africaines, le sommet de toutes celles et ceux qui œuvrent pour la relation Afrique-France, le sommet qui donne la parole à toutes celles et ceux que l'on n'a pas l'habitude d'écouter au plus haut niveau.

M. Fabien Di Filippo. C'est votre incompétence qui est historique !

Mme Sira Sylla. Ce sommet est le fruit de quatre années de travail à parcourir la France pour écouter les diasporas, remonter leurs préoccupations, leurs mécontentements, leurs propositions. Le professeur Achille Mbembe a fait ce travail en Afrique.

Ce sommet, qui fut un succès, est la concrétisation de l'engagement pris par le Président de la République à Ouagadougou en novembre 2017. Engagement tenu !

Oui, ce sommet est l'illustration de la volonté du Président Macron de changer de paradigme : finie la charité ! À Ouagadougou, il a appelé de ses vœux une relation renouvelée avec l'Afrique : un partenariat d'égal à égal, coconstruit avec les diasporas africaines, à l'avant-garde de cette relation.

La France a une part d'Afrique en elle et vice et versa ! Cela fait partie de son identité. Je suis d'ailleurs, comme des millions de Français, le fruit de cette relation.

Et oui, les diasporas sont une richesse pour la France, qui doit miser sur elles !

M. Fabien Di Filippo. Le multiculturalisme ! Toujours le langage de la gauche !

Mme Sira Sylla. Madame la ministre, au cours du sommet, le Président de la République s'est prononcé en faveur de la construction d'un dispositif légal permettant de diminuer le montant des commissions sur les transferts d'argent, parce que les diasporas sont un facteur de développement de l'Afrique. Ces transferts

privés représentent plus de deux fois le montant de nos investissements solidaires.

De surcroît, à la suite des consultations qui se sont tenues en Afrique et en France, le Président de la République a fait plusieurs annonces fortes. Madame la ministre chargée de la diversité, pourriez-vous informer la représentation nationale des suites données aux engagements pris par le Président de la République ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

Mme Elisabeth Moreno, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.* Je vous remercie de rappeler que le Président de la République a souhaité faire de ce sommet de Montpellier un moment privilégié d'écoute, de dialogue et de parler vrai avec la jeunesse française et la jeunesse africaine.

Son objectif était à la fois simple et ambitieux, il souhaitait écrire à plusieurs mains une nouvelle page des relations entre le continent africain et la France. Il voulait aussi réaffirmer aux diasporas installées en France qu'elles sont au cœur de notre République. C'est la question de l'égalité des chances que je porte avec détermination.

Alors que le débat public est envahi de passions tristes, de repli sur soi, d'assignations identitaires et d'histoire refigurée, il est important de rappeler que nous avons une histoire et un destin communs.

Quatre ans après le discours de Ouagadougou, nous avons porté cette ambition à Montpellier avec Jean-Yves Le Drian, qui s'est beaucoup mobilisé pour ce sommet, tout comme il l'a fait pour la loi pour un développement solidaire du 4 août 2021. Le travail de concertation mené par le conseil présidentiel pour l'Afrique ainsi que par Achille Mbembe a permis de poser les fondations de ce nouveau chapitre.

Parmi les mesures annoncées par le Président de la République, nous créerons une maison des mondes africains et des diasporas au cœur de Paris. Nous continuerons également à soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation des diasporas afin de créer des emplois. Enfin, la France lancera un fonds d'innovation pour la démocratie en Afrique, doté de 30 millions d'euros, afin de soutenir les actrices et les acteurs du changement.

En nous appuyant sur les diasporas, ambassadrices des deux rives, nous créerons un narratif nouveau de nos relations avec l'Afrique, fondé sur des valeurs communes et intangibles d'égalité, de liberté, de dignité et de respect.
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Sira Sylla](#)

Circonscription : Seine-Maritime (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4385

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Ministère attributaire : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2021](#)